

KPMG
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01

ECRIInternational
Cocody-Danga Nord, RueB2
01BP 4050 Abidjan 01

**BOLLORE TRANSPORT LOGISTICSCI
(BTLCI)**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT
ET LE RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018**



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International

Cocody Danga Nord
Rue B 28, Lot 16/lot 14
01 BP 4050 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Téléphone : 22 46 36 80

Aux Actionnaires
BOLLORE TRANSPORT LOGISTICS COTE D'IVOIRE
(BTLCI)
1, Avenue Christiani
01 BP 1727 Treichville Abidjan
Côte d'Ivoire
N° CC : 0101142A

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AU TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT, ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018

**(Article 849 à 852 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales
et du GIE)**

Introduction

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique de l'OHADA, nous avons procédé à la vérification des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activités semestriel de Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activités semestriel conformément aux dispositions de l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport d'activité semestriel sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris

Dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Conclusion

A l'exception des points d'attention ci-dessous, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de la société Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits significatifs suivants:

Déficit de l'auto assurance maladie

Bolloré Transport Logistics a constaté dans les comptes au 30 juin 2018, une provision sur déficit de l'auto-assurance maladie d'un montant de 1,050 milliards de FCFA. La documentation de cette provision par la Direction est encours.

Comptes Groupe non réconciliés au 30 juin 2018

Au 30 juin 2018, le solde des comptes de dettes et créances d'exploitation vis-à-vis des sociétés du groupe s'élève respectivement à 2543 millions et 8378 millions de FCFA.

La société a effectué les réconciliations au 31 mai 2018 qui n'ont pas mis en évidence d'anomalie significative sur les comptes.

Entrée en vigueur du Syscohada révisé

En ce qui concerne l'entrée en vigueur du Syscohada révisé sur l'exercice 2018, l'impact des incidences du changement de référentiel sur les comptes est encours d'évaluation.

Tableaux semestriels consolidés

Par ailleurs, Bolloré transports Logistics n'a pas présenté ses tableaux d'activité de résultats ainsi que ses rapports d'activités semestriels sous forme consolidée conformément à l'article 852 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales.

Abidjan, le 30 Octobre 2018

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique– KPMGCI


Jean-Luc Ruelle
Directeur Associé

ECR International


Charles AIE
Associé